

Séance extraordinaire du 19 juillet 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le vendredi dix-neuf juillet deux mille dix-neuf à neuf heures vingt et une, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, attache de presse du Bureau de la mairie, et Anne Bernier, secrétaire.

CE-2019-09-53

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 19 juillet 2019.

CE-2019-09-54

Entente pour permettre la circulation du public sur le viaduc St-Rédempteur et ses approches

[Document d'aide à la décision APP-2019-112-R-1](#)

Il est résolu :

- de décréter que la Ville de Lévis permet, de concert avec l'entrepreneur Pomerleau inc., la circulation du public sur le viaduc et ses approches situés dans le secteur Saint-Rédempteur;
- de conclure en conséquence l'entente à intervenir avec Pomerleau inc. pour permettre la circulation du public sur le viaduc, et ses approches en construction et pour reporter les travaux, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2019-112 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-55

Levée de la séance

La séance est levée à 10h.

Gilles Lehoullier, président
du comité exécutif

Anne Bernier, secrétaire
du comité exécutif
